



Comment apprendre le droit ?

Par **Cricri**, le **05/06/2009** à **09:11**

Bonjour,
Je désire apprendre un peu de droit civil et pénal en règle général,
Comment je dois m'y prendre ? Commencer par où ?
Merci

Par **Tisuisse**, le **05/06/2009** à **16:20**

Bonjour,
Vous pouvez tout simplement apprendre le droit en allant suivre des cours de droit à la fac, par cours du soir si vous ne le pouvez pas dans la journée.

Par **Cricri**, le **05/06/2009** à **17:08**

Je vous remercie de votre réponse, mais mon problème est que je ne peu pas prendre des cours en faculté, vu que je vis dans une petite ville éloignée d'une grande ville avec faculté de droit et difficile d'aller en cours de droit après neuf à dix heure de travail par jour. En fait j'aurais bien aimé trouver des cours sur internet.
Merci.

Par **LCJ**, le **28/07/2009** à **12:45**

Bonjour,
Le mieux est d'acheter des livres et de poser les questions nécessaires à des professionnels du metier ou sur des sites comme village justice où les étudiants echangent entre eux.
Faites tout de meme attention aux informations que vous pouvez trouver sur

Par **Tisuisse**, le **08/08/2009** à **08:51**

En procédant ainsi vous ne suivrez aucun processus logique, vous risquez de passer d'un sujet à un autre sans aucune progression pédagogique et aucune méthodologie. Je pense que, dans un premier temps, il vous faudrait savoir vers quelle branche du droit et jusqu'à quel niveau vous souhaitez vous former car, le droit est tellement vaste et complexe, les codes sont tellement nombreux, que vous risquez d'être très rapidement submergé et découragé. Voici quelques branches du droit (liste non limitative) :rn- droit civil (droit des personnes, droit de la famille, droit des biens, droit des contrats civils) : le code civil,rn- le droit commercial : le code de commerce,rn- le droit des assurances : le code des assurances,rn- la procédure civile (action au civil des manquements aux dispositions des codes ci-dessus) : le code de procédure civile,rn- le droit pénal et sa conséquence, la procédure pénale : le code pénal et le code de procédure pénale,rn- le droit routier,rn- le droit social,rn- le droit de l'environnement,rn- le droit administratif (collectivités locales ou territoriales, etc.),rn- le droit de la construction et de l'urbanisme,rn- etc., etc.rnrnDans un 1er temps, renseignez-vous auprès de professionnels du droit, allez dans une consultation juridique gratuite organisée par votre mairie ou par le greffe de votre tribunal (ordre des avocats). Eux, vous indiqueront les possibilités de formations par correspondance, par cours du jour ou cours du soir à proximité de votre domicile.rnrnBonne chance.

Par **Toucan**, le **31/08/2009** à **15:18**

Bonjour,rnrnCricri, tout dépend de la raison qui vous pousse à apprendre le droit.rnrnSi c'est pour exercer le droit professionnellement, les cours à la fac ou les cours du soir sont indispensables.rnSi c'est plus par curiosité, pour connaître vos droits et devoirs, pour apprendre les bases afin notamment de ne pas se faire "arnaquer" dans telle ou telle situation, il y a d'excellents bouquins destinés aux non juristes. Généralement, les médiathèques et bibliothèques municipales en ont.rnrnCordialement

Par **schae bou**, le **08/12/2009** à **20:11**

Salut cricri,rnrnMoi, je suis des cours de droit, plus précisément une capacité en droit, mais par le biais du CNED, c'est payant (320 € à l'année suivant tes revenus) mais là, la méthodologie est certaine, du moins pour moi. C'est en deux années et tu peux aussi passer les épreuves en vue d'un diplôme, si tu le souhaites, mais c'est au bout de deux ans.

Par **MadameDupont**, le **16/12/2009** à **14:45**

Ce n'est absolument pas facile d'apprendre le droit. Et comme tu le dis : où commencer ? Il faut commencer par prendre un cours, quelqu'un doit t'expliquer comment apprendre le droit,

tu ne peux pas l'apprendre sans quelqu'un qui t'aide.

Par **schae bou**, le **16/12/2009** à **21:56**

salut cricirnrnC'est sûr, ce n'est pas facile, mais le CNED t'envoie un colis et tu as toutes les explications, une méthodologie générale avec un guide de l'étudiant, des livres et des CD qui t'expliquent très bien, en plus de cela, tu as un numéro qui te permet de parler avec des professeurs de l'université pour poser tes questions, si tu doutes ou si tu ne comprends pas. Jusqu'à aujourd'hui, je n'en ai pas eu besoin. J'arrive à petit pas, tout doucement, et voilà, le tout est de s'y mettre. rnrnA bientôt.rnrnschae bou.

Par **MadameDupont**, le **17/12/2009** à **14:58**

Respect schea :)rnrnMoi, je pourrais jamais réussir : c'est trop complexe.

Par **schae bou**, le **17/12/2009** à **21:50**

Veux tu juste vouloir juste comprendre un peu pour ne pas te faire duper ? si c'est cela, des livres en bibliothèque t'aideront forcément. Dans le cas contraire, tu sais ce qu'il te reste à faire. rnrnA bientôt.

Par **unjouet**, le **18/12/2009** à **22:08**

Si tu veux apprendre le droit, il te faudra de nombreux instruments comme les codes. Si tu n'as pas les moyens d'en acheter, va sur le site de Légifrance, tu trouveras la plupart des sources écrites du droit.

Par **guytho**, le **28/09/2010** à **23:57**

Etre un bon étudiant en droit international.

Par **Tisuisse**, le **29/09/2010** à **07:38**

Bonjour et merci à toutes celles et tous ceux qui ont tenté d'apporter une réponse. Cependant, je note que, tant pour les uns que pour les autres, la maîtrise de la langue française n'est pas votre point fort or, en matière de droit, l'orthographe, la syntaxe, le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire, sont des notions primordiales. Une lettre à la place d'une autre dans un mot, un

accent oublié, et voilà le mot qui peut être changé et une phrase qui devient incompréhensible, une virgule absente ou mal placée et voilà la phrase qui prend un tout autre sens.rnrnJe suis navré de vous dire cela mais au vu de vos messages, dont j'ai rectifié les fautes d'orthographe et de frappe à la machine, j'en suis arrivé à cette conclusion. Cependant, merci pour vos interventions.

Par **Wins**, le **01/10/2011 à 17:40**

Je vous conseille, pour ma part, des livres qui permettent d'apprendre le droit à partir d'exemples pratiques, de sorte à acquérir d'entrée le raisonnement juridique. Je pense plus précisément à "Réussir son cas pratique en droit de la responsabilité", publié chez L'Harmattan.

Par **webjuriste34**, le **03/11/2012 à 15:09**

Je viens d'inventer un nouveau concept : apprendre le droit en s'amusant !rnJe me sers pour cela de vidéos caricatures .. je fais parler les personnages et ainsi vous allez apprendre les notions juridiques de base avec plaisir !rnJe suis docteur en droit et cinéaste actrice d'improvisation amateur :) lauréate du concours de vidéo SEPasduciné, organisé par l'UNISEP (mention spéciale du jury présidé par claire Chazal)rnmon blog juridique est facile à trouver .. il suffit d'une recherche sur l'annuaire du siternchrystèle

Par **Tisuisse**, le **03/11/2012 à 15:15**

Voilà une bonne et belle invention. Au moins, cela permet, non de devenir un spécialiste, mais d'avoir quelques notions de bases indispensables.

Par **webjuriste34**, le **03/11/2012 à 15:27**

L'avantage de la caricature c'est qu'elle est une exception au monopole du droit d'auteur : donc on peut utiliser la vidéo qu'on veut et sous certaines conditions précisées par le code de propriété intellectuelle, on est libre de s'exprimer.rnJe crois qu'aucun juriste n'a jamais tenté cette expérience ! rnje me prends pour la Cantelou du webjuridique :)

Par **jarode**, le **13/02/2013 à 08:44**

Bonjour. N'y a-t-il pas de formation professionnelle de droit dans votre région ? Très pratique si vous n'avez pas beaucoup de temps devant vous.

Par **Antonin1**, le **26/02/2013 à 10:29**

bonjour Je te recommande les livres de droit. Un peu cher mais ça restera un document précieux pour toi.

Par **Tisuisse**, le **26/02/2013 à 10:55**

@ Antonin1, il existe 2 types de livres de droit : les cours et les codes. Ces livres sont chers et les codes sont très rapidement dépassés. Pour quelqu'un qui veut juste avoir quelques notions de base, il lui suffit d'aller dans une bibliothèque municipale et il trouvera des ouvrages de vulgarisation (du latin vulgus : notions accessibles à tous). Mais attention, ces ouvrages ne sauraient, en aucune façon, remplacer une consultation chez un professionnel du droit le cas échéant (avocat, notaire, huissier).

Par **jarode**, le **26/02/2013 à 15:25**

Je me demande pourquoi personne ne mentionne INTERNET comme réponse au sujet !?

Par **Tisuisse**, le **26/02/2013 à 16:33**

@ Jarode, Parce que, sur internet, on trouve de tout, du meilleur mais aussi du pire et mieux vaut ne pas se "former" via internet, à mon avis. Par ailleurs, je vous ai posé une question sur votre topic de présentation et j'y attends vos réponses. De même, sur votre question "assurance automobile", Chaber, notre spécialiste, vous a aussi posé une question à laquelle vous n'avez pas répondu. Merci de répondre à ces questions.

Par **spartae**, le **21/06/2016 à 19:54**

Bonjour, j'en suis au même point mais la question est de commencer et il doit bien y avoir une sorte de début et des étapes à suivre, merci de répondre, lorsqu'on va à la fac ou en capacité en droit on commence par apprendre quoi, c'est simple après de rechercher et s'y coller, merci encore de répondre

Par **amajuris**, le **18/11/2016 à 10:40**

bonjour, vous pouvez commencer par la capacité en droit qui peut se faire à distance. en 1^o année, vous étudiez, en principe, le droit civil, le droit commercial et le droit administratif. en 2^o année, vous étudiez, le droit administratif spécial, le droit budgétaire et fiscal, le droit pénal

et procédure pénal, le droit privé notarial, l'économie politique et la procédure civile et voies d'exécution.rnsalutations